

**LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE LONGJUMEAU A RADIE L'AFFAIRE OPPOSANT LA SOCIETE
PROLOGUE A M. LUC PEVERE, SON ANCIEN DIRECTEUR GENERAL**

En 2010, Prologue s'est vu contraint de licencier **pour faute lourde** deux de ses anciens dirigeants – Directeur Général et Directeur Administratif et Financier - actuels dirigeants d'EFFITIC. Ceux-ci ont alors engagé une action prud'homale à l'encontre de Prologue.

Concernant l'affaire opposant Prologue à son ancien Directeur Général, celle-ci devait être plaidée le 17 janvier 2013 devant le Conseil de Prud'hommes de Longjumeau.

Lors de cette audience où il a été constaté que l'ancien Directeur Général de Prologue n'était ni présent ni représenté, le Conseil de Prud'hommes a choisi de purement et simplement radier l'affaire.

Pour mémoire, le Conseil de Prud'hommes de Longjumeau avait déjà débouté l'ancien Directeur Administratif et Financier de Prologue de l'ensemble de ses demandes par jugement en date du 13 septembre 2012.

Les juges ont considéré que l'ancien Directeur Administratif et Financier de PROLOGUE avait, avec ses dirigeants d'alors, "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et commis des fautes d'"**une exceptionnelle gravité**" justifiant son licenciement pour faute lourde.

L'ancien Directeur Administratif et Financier a souhaité faire appel de cette décision.

Depuis plusieurs mois PROLOGUE a par ailleurs engagé des procédures judiciaires devant le Tribunal de commerce de Paris, afin de faire reconnaître ses droits dans le cadre du litige qui l'oppose à son ancienne direction ainsi qu'à EFFITIC.

Elle sollicite notamment la réparation d'un préjudice évalué par le cabinet Grant Thornton à plus de 32 M€.

Concernant ces faits, une plainte pénale pour abus de biens sociaux et abus de pouvoir a également été déposée.

L'intégralité du jugement de Prud'hommes de Longjumeau du 13 septembre 2012 est disponible sur le site de PROLOGUE www.prologue.fr dans la rubrique "Communication financière "

A propos de Prologue :

Prologue est un groupe international qui produit des solutions et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) aux entreprises et institutions dans les domaines de :

- l'opération et l'intégration de services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,*
- la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),*
- la gestion des messages et de communications convergentes multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et leur intégration avec les applications informatiques,*
- la technologie innovante liée au Cloud Computing, systèmes d'exploitation et d'accès aux applications à partir de toute sorte de dispositifs fixes ou mobiles,*
- l'intégration et le développement d'applications et l'édition de plateformes de développement.*

Présent en France, en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, le Groupe compte aujourd'hui 230 collaborateurs et s'adresse à tous les secteurs d'activité. Les technologies du Groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger comme : Generali, Société Générale, Orange, SFR, LVMH, Vilmorin, Immobilière 3F, Massa Pneu, J.C. Ducaux, Facom, Telefonica, REALE Assurances, Toyota, Adecco, TINSIA (Espagne), Inter-parfums, NEXITY, Jones Lang Lasalle, AENA, ATOS, EMC, Blédina, Siemens, Liebherr Aerospace, Eurocopter, Kone, Uponor, Cadyssa/Bodybel.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Catherine MARTINS - Tél : 01 69 29 40 32 - Email : cmartins@prologue.fr